

# COMMUNE DE SAINT MARTIAL DE VITATERNE

## Compte-rendu sommaire

### Séance du 4 février 2021

Date de convocation : 28 janvier 2021

**PRÉSENTS :** M. CHAUSSEREAU Joël - M. BERTRAND Bernard – M. MOULIN Patrice – M. ROQUES Jean-Luc - Mme MAROC Isabelle - M. ARNOULD Rudy – Mme BROSSARD Isabelle M. TYNEVEZ Dominique - M. GUIET Julien - M. LINLAUD Vincent - Mme SAÏDANI Taffathe - Mme GRAVELLE Pascale - Mme CARRE Elodie

**ABSENTS EXCUSES :** Mme BERTHELOT Evelyne - M. FAGOT Philippe

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Mme MAROC Isabelle

**Adoption du procès-verbal de la réunion du 7 décembre 2020 : adopté à l'unanimité.**

#### **PLU - SCOT**

Intervention de M. Lefevre-Farcy, animateur SCOT pour le secteur nord de la CDCHS.

Il propose au Conseil de lire la pièce 3 du SCOT : Document d'orientation et d'objectifs.

Les communes seront obligées de se mettre en compatibilité avec les orientations du SCOT dans les 3 ans.

Un diagnostic global va être établi par la CDCHS sur les documents d'urbanisme des communes afin de voir ceux qui sont compatibles et ceux qui devront être modifiés. Ce diagnostic sera ensuite à adapter par chaque commune.

Le SCOT encourage les communes à réinvestir les zones déjà urbanisées ou à urbaniser et à minorer la consommation d'espace de foncier agricole et naturel à vocation résidentielle.

Il faudra délimiter l'enveloppe urbaine plus finement (correspond à la limite des espaces actuellement urbanisés et constitue le périmètre dans lequel sera étudié le potentiel foncier).

438 hectares ont été définis à vocation résidentielle sur la CDCHS.

#### **Compte-rendu de la Commission Urbanisme**

Un point a été fait sur toutes les zones constructibles non encore urbanisées de la commune.

Les personnes qui ont des terrains constructibles non construits ont été contactées pour savoir ce qu'ils envisagent de faire de leurs terrains. Les retours sont globalement positifs.

#### **Vote de crédits d'investissement**

Le Maire informe le Conseil Municipal que certains travaux et achats d'investissement pourraient être réalisés en ce début d'année avant le vote du budget primitif 2021.

# COMMUNE DE SAINT MARTIAL DE VITATERNE

## Compte-rendu sommaire

### Séance du 4 février 2021

Accord du Conseil pour autoriser le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement :

article 2183 : 500€

#### **Protection sociale complémentaire des agents**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que les collectivités territoriales ont la possibilité de participer au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents, pour le risque prévoyance.

Accord du Conseil qui fixe le niveau de participation à 50% de la cotisation basée sur le traitement indiciaire brut et NBI.

La participation sera revalorisée en fonction de l'augmentation de la base de cotisation, selon le même calcul.

#### **Avancement de grade 2021**

Modification du tableau des effectifs : suppression du poste de Rédacteur Principal 2<sup>ème</sup> classe et création d'un poste permanent de Rédacteur Principal 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet, d'une durée hebdomadaire de 26 heures, à compter du 10 avril 2021.

#### **Questions diverses**

Devis du Syndicat de la Voirie pour la voie piétonne : 2 options sont proposées, une 3<sup>ème</sup> a été discutée mais pas encore chiffrée.

Arboretum : l'avocat demande des précisions pour le dossier (documents, cartes, etc.)

Il faudrait se réunir à la fin du mois avec la commission urbanisme.

Vincent se charge de préparer des photos aériennes.

Le maire demande à Vincent de lister les entreprises de la commune pour le site internet.

L'invitation envoyée à M. Mottin, l'architecte des bâtiments de France est sans réponse à ce jour.

L'agent d'entretien remplaçant, Jean-Louis Challant est en arrêt de travail depuis début janvier. Son contrat n'a pas été renouvelé.

Eric Pezet devrait reprendre son poste le 7 avril, il a demandé un mi-temps thérapeutique, mais il doit d'abord passer devant un médecin agréé et le Comité médical du Centre de gestion doit donner un avis favorable à sa reprise.

# COMMUNE DE SAINT MARTIAL DE VITATERNE

## Compte-rendu sommaire

### Séance du 4 février 2021

Un conseiller signale qu'un coffret électrique à côté de la mare est penché.

Il est demandé si la brocante a été prévue par le Comité des fêtes. Elle a bien été prévue le jeudi de l'Ascension mais dépendra des conditions sanitaires à ce moment-là.

Il y a un problème de stationnement de véhicules Rue Maingaud. Un bâtiment a été divisé en plusieurs logements dont certains sont encore en travaux, et la circulation devient impossible avec le stationnement des véhicules sur la rue. Il faudra contacter les nouveaux propriétaires pour voir ce qu'ils envisagent de faire.

Pour remplacer le repas des anciens, il est proposé d'offrir un coffret gourmand. Il faudra établir la liste des personnes âgées de plus de 65 ans.

Un conseiller demande si la commune a une liste des personnes isolées de la commune. La question avait déjà été posée, chaque conseiller avait vu dans son secteur, et souvent les personnes ont de la famille à proximité ou des services d'aides à domicile qui passent régulièrement.

Prochaine réunion : Jeudi 11 mars 2021 à 18h

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la session close à 20h30.